



UTILISATION

Kit destiné au contrôle technique des véhicules électriques et hybrides rechargeables suivant les prescriptions du recueil UTE C 18-550. Voir extrait ci-après.
Il permet de contrôler, notamment, la continuité de masses métalliques entre le pôle de masse de la prise de recharge et la masse du véhicule.

COMPOSITION

- 1 Casque avec écran facial intégré MO-185-BL. Tension d'isolation : 1500 V d.c. ou 1000 V a.c.
- 1 Paire de gants isolants CG-10-C pour tension d'utilisation jusqu'à 1500 V d.c. ou 1000 V a.c.
- 1 Paire de surgants en cuir CG-98-D pour protection mécanique.
- 1 Multimètre numérique MX-701 avec cordons et accessoires.
- 1 affiche de signalisation équipée de 2 ventouses pour fixation sur tous supports.
- 1 sac de rangement et de transport.

Extrait du recueil UTE 18-550 : « Instructions d'ordre électrique pour opérations sur véhicules et engins automobiles à motorisation thermique, électrique ou hybride ayant une énergie électrique embarquée » :

Chapitre 14.4.2 : Contrôle technique

« L'OPERATEUR chargé de contrôler l'état du véhicule selon des prescriptions réglementaires doit être suffisamment formé et informé pour éviter les dangers que peut présenter l'électricité dans l'exercice de son activité afin de :

respecter l'intégrité des CANALISATIONS ISOLEES (respect des points de levage du véhicule et des isolants de canalisations, ne pas prendre appui sur les canalisations avec des outils, etc.) ;

contrôler l'état des EQUIPEMENTS ELECTRIQUES tels que : CANALISATIONS ISOLEES, connectiques, état mécanique des COFFRES à BATTERIES, etc.

Lors des contrôles de l'EQUIPEMENT ELECTRIQUE du véhicule, le contact doit être coupé et l'OPERATEUR doit, en plus de vêtement de travail adapté, être équipé d'EPI : a minima de gants, sur gants, d'un casque isolant muni d'un écran facial.

L'OPERATEUR est HABILITE à minima symbole B1XL indication complémentaire « Contrôleur technique ». »